

ST1 L'Europe sans constitution : quelle communauté politique en construction ?

Mazé Camille – Centre Maurice Halbwachs ENS-EHESS / Centre Marc Bloch, cmaze@ens.fr

Axe 3 : L'articulation de la nation et de l'Europe sur le plan du rapport au passé et à la religion

L'eupéanisation culturelle au prisme des « musées de l'Europe »

Le déficit de représentation symbolique et d'identification citoyenne dont souffre l'Union européenne nous incite à réfléchir à la place accordée à la culture dans le processus d'intégration européenne. La dimension culturelle de l'eupéanisation, peu prise en compte par les études européennes et trop souvent restreinte à la seule analyse de l'action culturelle communautaire, mérite une exploration plus fine et plus large à partir d'initiatives concrètes prises à la fois à l'intérieur et en dehors du giron de l'UE. C'est le cas des « musées de l'Europe », en projets depuis les années 1990, dont l'observation et l'analyse de la production en actes nous permet d'interroger la notion d'eupéanisation culturelle et d'explorer les modalités différenciées au sein des « musées de l'Europe » de construction et de représentation de la communauté européenne.

Le projet même de créer des « musées de l'Europe » engage l'idée d'eupéanisation, dans le sens ordinaire du terme : il s'agit désormais pour leurs promoteurs d'élever les « musées de la nation » (Pomian 1991 ; Poulot 1991 et 2001) à une dimension dite européenne, afin de présenter la culture et l'histoire de l'Europe / Union européenne. Que concerne cette transition : les professionnels des musées, le contenu muséographique, les tutelles et les financements, etc. ? Quand, où et par qui est-elle opérée ? Au vu de l'échec actuel des « musées de l'Europe », doit-on conclure que l'eupéanisation des « musées de la nation » est impossible ? Qu'est-ce que cela nous dit sur l'eupéanisation culturelle en général ?

Pour répondre à ces questions, nous appréhendons les « musées de l'Europe » comme un espace possible de représentation de l'histoire et de la culture de « l'Europe », que nous avons investigué à travers une enquête sociohistorique et ethnographique afin de saisir les discours, les pratiques et les stratégies qui entourent la production des « musées de l'Europe ». L'enquête montre que la tentative de construction et de légitimation de ces établissements consistent en un essai de mise en scène du pouvoir (Deloye, Haroche et Ihl, 1996) européen et ou communautaire, étant entendu que « *fonder un musée constitue un acte politique et une mise en scène du pouvoir* » (Benoît-Winkler 2001 : 35). C'est donc à l'articulation entre « musées de l'Europe » et eupéanisation que nous proposons de réfléchir dans cette communication afin de justifier l'intérêt de cet objet de ce terrain d'enquête, très largement ignoré par les études européennes alors même qu'il cristallise les problèmes posés à la science politique par les processus d'eupéanisation.

L'idée d'un « musée de l'Europe » a émergé dès la fin des années 1980 de manière simultanée dans plusieurs pays d'Europe de l'Ouest (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg) sous la forme de projets muséaux aujourd'hui en grande partie, mis en échec. Les musées nationaux et locaux, d'art, d'ethnologie ou d'histoire à s'intéresser à l'Europe sont innombrables ; ceux qui lui sont exclusivement consacrés sont récents, encore en projet et incertains. Les « musées de l'Europe » n'existent pas (encore ?). Le projet d'en créer quant à lui, est bien réel. C'est celui-là qui nous intéresse, dans ses formes multiples.

Les musées concernés par l'eupéanisation sont les héritiers du modèle du « musée de la nation » et relèvent du groupe des « musées de société » (Barroso et Vaillant dir. 1993), ethnologiques et historiques. Le groupe des « musées de l'Europe » tel que nous l'identifions et qui n'existe pas en tant que tel, est composé par, dans l'ordre chronologique d'apparition des projets : le musée du District européen à Luxembourg (1996) ; le Musée des Cultures Européennes à Berlin (1996); le Musée de l'Europe à Bruxelles (1997); le *Museion* pour l'Europe de Turin (1998) ; le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille (MuCEM) (2001) ; le *Bauhaus* Europe à Aix-la-Chapelle (2005); le Lieu d'Europe de Strasbourg (1996-2009); la Maison d'Histoire de l'Europe à Bruxelles (2007) ; le musée des frontières à Schengen (2009). Tous ces musées sont reliés entre eux de façon informelle à travers le « Réseau des musées de l'Europe », fondé en 2000 à Turin (*Europa e musei* 2001)¹. Depuis l'émergence des projets de « musées de l'Europe », aucun d'entre eux n'a été réalisé tel qu'il était initialement programmé. Les projets se multiplient sans se concrétiser, se disent complémentaires mais sont en compétition les uns avec les autres. Les plupart des projets sont morts et enterrés : les projets de District européen à Luxembourg, le *Museion* de l'Europe et le *Bauhaus* Europe ont vite été abandonnés ; le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée a quant à lui été totalement remis à plat début 2009 et on sait depuis qu'il ne verra jamais le jour tel qu'il était initialement prévu ; le Musée de l'Europe de Bruxelles, sans lieu ni collections, survit grâce à ses expositions itinérantes ; le Musée des Cultures européennes est très marginal dans le champ des musées ; le projet du Lieu d'Europe à Strasbourg connaît une renaissance mais souffre d'une très grande incertitude quant à son avenir ; le Réseau des Musées de l'Europe pour survivre a du s'étendre à d'autres musées, non spécifiquement « de l'Europe » et tend à devenir un réseau de musées comme un autre ; les projets de Musée des frontières de Schengen et de la Maison d'Histoire de l'Europe n'en sont qu'à leurs prémisses et souffrent déjà d'incertitude quant à leurs réalisations.

Alors que nous envisagions au début de la recherche d'analyser les conditions de production des « musées de l'Europe » et par là, une forme particulière d'eupéanisation incarnée par la volonté de passer du modèle du « musée de la nation » au « musée de l'Europe », c'est aux conditions d'impossibilité de production des « musées de l'Europe » et aux entraves et limites à l'eupéanisation culturelle que nous nous intéressons désormais. Nous souhaitons ici montrer que le hiatus entre les projets de « musées de l'Europe » et l'action culturelle communautaire tient aux problèmes à la fois politiques et scientifiques que pose la création et l'institutionnalisation d'un « musée de l'Europe » et de manière plus large, l'instauration d'une politique symbolique européenne/communautaire, en raison des problèmes particuliers que pose la culture (aux sens savant, anthropologique et politiste de catégorie d'intervention publique) au politique dès lors qu'on tente de la penser à un échelon trans- ou supranational.

Pour ce faire, nous situerons dans une première partie notre réflexion dans le cadre des études européennes sur l'eupéanisation et positionnerons les « musées de l'Europe » par rapport à l'action culturelle communautaire. Nous explorerons ensuite dans la deuxième partie quelques pistes concernant les liens entre les institutions communautaires et les « musées de l'Europe » afin de voir partiellement dans la troisième partie, ce en quoi consiste l'eupéanisation des « musées de la nation » historiques et ethnologique, afin de mettre en évidence quelques

¹ D'autres musées, d'histoire notamment (le Musée Historique Allemand de Berlin et l'Historial de la Grande Guerre de Péronne) sont proches du groupe des « musées de l'Europe » en cela qu'ils adoptent une perspective européenne. Ils participent d'ailleurs aux activités du Réseau des Musées de l'Europe. Mais ils restent focalisés sur un espace (l'Allemagne) ou un temps (la Grande Guerre) et n'ont pas l'ambition de saisir l'Europe de manière globale pour la « mettre au musée ». Un troisième cas de « musée de l'Europe » existe au Luxembourg, à Schengen également (Musée de l'Europe), mais c'est un musée consacré à l'art contemporain qui n'entre pas, de fait, dans les problématiques de cette thèse. Pour le dire vite, les musées d'art jouissent d'emblée du label européen et international de part leur caractère universel. Avec les « musées de l'Europe » et l'eupéanisation des « musées de la nation » nous nous intéressons aux musées d'histoire et aux musées d'ethnologie.

conditions d'impossibilité de réalisation des « musées de l'Europe » - et par là plus généralement, de l'eupéanisation culturelle –.

Les « musées de l'Europe, un prisme d'observation et d'analyse du processus d'eupéanisation culturelle

L'eupéanisation culturelle échappe, pour l'heure, à la recherche. Malgré son actualité et les enjeux politiques qu'elle recouvre, elle résiste à se constituer en objet de recherche en raison de l'hétérogénéité des notions d'eupéanisation et de culture, de la complexité du processus et du recoupement des termes indigènes, ordinaires et scientifiques qui servent à la qualifier. Les intellectuels intéressés par la question ont tendance à formuler des propositions normatives sur la fabrication de « l'Europe de la culture »² plus qu'à s'interroger sur les conditions de production et d'institutionnalisation de « la culture européenne » ou sur le processus d'eupéanisation culturelle et leurs entraves. Les études analytiques de la dimension culturelle et symbolique de l'eupéanisation (Foret 20012) sont quant à elle trop souvent restreintes à la seule analyse de l'action culturelle communautaire (Autissier 1999 et 2008), même lorsqu'elles sont menées dans une perspective anthropologique (Shore 2000). Celles qui s'interrogent sur les conditions d'un processus de convergence des politiques publiques culturelles nationales (Dubois et Négrier 1999) sont convaincantes mais restent ancrées dans l'échelon national, l'eupéanisation même du regard se limitant à la comparaison terme à terme.

Pourtant des entreprises contemporaines d'eupéanisation existent, qui émergent en dehors de l'action communautaire (Irondele 2003), dans le secteur culturel - trop largement inexploré par rapport à d'autres, plus fermement identifiables comme « eupéanisés ». C'est notamment le cas des « musées de l'Europe » qui induisent un processus d'eupéanisation du modèle du « musée de la nation » (Mazé 2009). L'eupéanisation culturelle dans nos recherches ne fait donc pas l'objet d'une définition *a priori*, mais fait au contraire l'objet d'une investigation qui interroge le sens et la pertinence même de la notion³. Nous partons ainsi de l'acception ordinaire d'eupéanisation, qui renvoie au fait de « donner des caractères européens à », d'« envisager à l'échelle européenne », de « passer d'une perspective nationale à une perspective européenne » (*Le Petit Robert*, 2000). La notion est volontairement prise dans son sens le plus vague, afin à la fois de décrypter d'abord l'usage indigène du terme d'eupéanisation et de mesurer ensuite à partir du concept d'eupéanisation tel qu'il est utilisé en science politique, les conditions de réalisation, les implications et les effets de l'eupéanisation des « musées de la nation ».

Malgré leurs divergences d'approche, les eupéanistes se font une idée à peu près commune de l'eupéanisation. Ils l'utilisent comme un concept analytique et un modèle théorique afin de décrypter le processus de construction et d'intégration européenne. Trois courants peuvent être dégagés, parmi lesquels l'intergouvernementalisme, - qui place les Etats au cœur du processus d'intégration européenne -, le néo-fonctionnalisme, - qui donne une place importante aux dynamiques institutionnelles -, et l'eupéanisation. Cette troisième approche,

² Les propositions d'intellectuels, de philosophes et d'historiens allant dans ce sens sont nombreuses et toujours connectées à la question de « l'identité européenne ». Voir par exemple Bronislaw Geremek et Robert Picht dir., *Visions d'Europe*, Odile Jakob, Paris, 2007.

³ Notons que, appliquée à la culture, la notion d'eupéanisation est historiquement un synonyme d'occidentalisation, utilisé pour désigner les influences et les effets de l'exportation d'un modèle culturel européen (« occidental »), notamment en situation coloniale. Ici, il ne s'agit pas de cette acception bien que nous soyons parfois amenée à y faire référence.

en vogue aujourd'hui, à vocation de synthèse, se centre sur l'analyse des effets induits par l'intégration européenne sur le politique, la politique et les politiques. Elle considère l'espace européen comme un système polycentrique complexe. Au-delà d'une approche analytique, le terme européanisation qualifie le processus par lequel s'exercent les transformations induites par l'Europe sur les politiques publiques nationales (Pasquier, Weisbein et Smith 2004), que ce soit de manière horizontale (convergence des sociétés ou intériorisation croisée de la dimension européenne) ou verticale (transfert de compétences et d'allégeances au niveau européen) (Foret 2008). D'autres, comme Claudio Radaelli, invitent à inclure dans l'analyse la dimension cognitive et pensent l'européanisation comme un processus non linéaire pouvant conduire au paradoxe de la re-nationalisation (Radaelli 2001). D'autres proposent de l'observer « *à partir du bas et en bas* » (Pasquier et Weisbein 2004). D'autres encore invitent à la considérer en termes d'interactions, comme « *l'ensemble des processus d'ajustements institutionnels stratégiques et normatifs induits par la construction européenne* » (Palier et Surel 2007 : 39) ou dans « *ses propositions et dans ses manifestations les plus silencieuses* » (Baisnée et Pasquier 2007). Ce qui nous importe ici, plus que de dresser un tableau bibliographique exhaustif des études en termes d'européanisation, c'est de souligner leur caractère théorique et l'absence de prise en compte de la culture dans les enquêtes empiriques. Les débats sur le terme et les manières d'en user se multiplient, bloquant ainsi en quelque sorte la compréhension du processus, d'où le besoin que nous avons ressenti de restituer à l'européanisation son sens le plus ordinaire pour explorer ce en quoi consiste l'européanisation en jeu sur le terrain des « musées de l'Europe ».

La culture se pose de plus en plus fermement comme problème européen et communautaire⁴ bien qu'elle n'apparaisse pas comme un secteur européanisé comme les autres (défense, agriculture, industrie, etc.). L'Europe de la culture n'en est toujours qu'à ses balbutiements du point de vue de son institutionnalisation et de sa légitimation. C'est sans doute pourquoi de manière générale, la culture est très peu considérée par les études européennes. On peut par exemple s'étonner du peu d'intérêt accordé à la culture dans un ouvrage récent qui porte sur la mise en problème d'un phénomène social à l'échelle européenne (Campana, Henry et Rowell dir. 2007) Si la place accordée à la culture dans la formation des Etats-nations et le traitement public des affaires culturelles ont clairement été identifiés par les travaux constructivistes aux niveaux national (Anderson 1983, Gellner 1983, Hobsbawm 1983, Laborier 1992 et 1996, Dubois 1999, Thiesse 1999) et local (Dubois et Laborier 1998), il n'en va pas de même pour l'échelon européen, et lorsque c'est le cas, la tendance est à la transposition à l'Union européenne des modèles d'analyse propres aux modalités d'édification des Etats-nations, alors même qu'ils ne sont pas adaptés à la compréhension du processus d'européanisation⁵.

Pourtant, objet de préoccupation et d'action au niveau de l'UE, la culture fait l'objet d'une européanisation, au sein de l'UE et en dehors, ce qui fait débat entre les Etats membres et les niveaux de décision et d'action communautaire. Pour l'heure, le *leitmotiv* de l'UE est de mettre en évidence le « fonds culturel commun européen » tout en respectant la « diversité culturelle ». Un traitement et d'une définition consensuelle donc, tant le « compromis » (Abélès et Bellier 1996, Smith 2003) est délicat à trouver, d'où le fait que l'action culturelle communautaire ne concerne que les acceptions les moins problématiques de culture (éducation, art, jeunesse). Son acception anthropologique, particulièrement problématique

⁴ Nous suivons ici Andy Smith dans la distinction qu'il fait entre objet communautaire et européen en terme de construction des problèmes publics: « *Il est salutaire de distinguer les problèmes publics qui sont inscrits dans le droit de l'Union mais qui n'ont pas fait l'objet d'une politisation (les problèmes communautaires) des problèmes qui ont acquis une certaine légitimité sociale (les problèmes européens).* » (Smith 2004 : 77 et Smith 2007 : 155).

⁵ Voir les avertissements d'Andy Smith, repris par François Foret, concernant « la transposition trop mécanique du modèle de l'Etat-nation au niveau communautaire, modèle que l'Union européenne serait vouée de manière déterministe à reproduire pour se créer un espace de débat et de décision » (Foret 2001 : 17).

d'un point de vue scientifique pour les problèmes de définition qu'elle pose, et d'un point de vue politique pour les liens étroits qu'elle entretient avec les concepts de peuple et d'identité n'est jamais abordée de front. Là, sont en jeu la question de la communauté, des frontières, de la chronologie, de la religion, etc. Une préoccupation historique et contemporaine de l'UE, comme de toute communauté politique qui tente de se structurer en tant que tel et de devenir légitime aux yeux de ses concitoyens : celle de la « communauté imaginée » (Anderson 2002). A travers sa « politique symbolique », son drapeau, son hymne, sa devise, sa monnaie et ses fêtes, l'UE se dote de symboles, d'une « check-list identitaire » (Thiesse 1999) calquée sur le modèle de l'Etat-nation et parvient ainsi à se mettre en représentations (Foret 2001).

Malgré tout, l'UE, on le sait, confondue avec l'Europe, n'emporte pas le sentiment d'adhésion de ses concitoyens. Le référendum de 2005 concernant la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe l'a montré en suscitant certes une mobilisation sans pareil pour un scrutin européen, mais sanctionné par un « non » franc notamment en France (54,67 %) et aux Pays-Bas (61,6 %). L'UE manque encore de symboles, de mythes et de rites capables de fédérer les peuples européens. Elle souffre d'un déficit d'images (Foret 2001), d'une « déshérence symbolique », à l'origine du « non désir d'Europe », du « désamour » de ses concitoyens, de leur non sentiment d'appartenance à la « communauté imaginée ». Une « communauté imaginée » européenne peut-elle faire sens, en dépit du morcellement linguistique et culturel du continent ? Comment, à quelles conditions de faisabilité, et avec quelles limites ?

La question anime les arènes politiques et administratives de l'UE, où circulent les vocables de peuple européen, de culture européenne, de civilisation européenne et d'identité européenne. Mais l'incarnation, la représentation de ces notions problématiques revient à d'autres acteurs, issus des champs scientifiques et culturels, notamment médiatiques et muséographiques. C'est sur cette articulation que nous devons réfléchir avec d'éclairer les problèmes que pose le processus d'europanisation culturelle. Car s'il convient d'analyser l'action culturelle européenne, il s'impose également d'explorer les autres canaux par lesquels elle tente de passer, à l'instar des « musées de l'Europe ».

Les « musées de l'Europe » et les institutions communautaires

L'idée d'un « Musée de l'Europe » est d'abord apparue au singulier, sur l'agenda du Conseil de l'Europe. Fondé en 1949, siégeant à Strasbourg, il développe depuis ses débuts une action culturelle, et notamment des activités de nature patrimoniale, dont les prémisses sont à chercher dans la convention culturelle européenne signée à Paris en 1954. Dans les années 60-70, l'accent était mis sur la protection et la rénovation des monuments historiques et du patrimoine architectural. Dans les années 80, les thèmes de réflexion et d'action de prédilection du Conseil de l'Europe en matière culturelle et patrimoniale, étaient le renouveau des villes, la réhabilitation des anciennes cités industrielles, la participation des habitants et les thèmes d'actualité concernant la culture (publics, mécénat, circulation des œuvres, etc.). En 2000, était lancée la campagne « L'Europe, un patrimoine commun », en guise de célébration du 50^e anniversaire du Conseil de l'Europe. Dans le domaine muséal, le Conseil de l'Europe est à l'origine d'expositions, et du « prix européen des musées ». Ainsi, en 2002, la Commission de la culture, de la science et de l'éducation, faisait-elle le point sur le travail accompli pour « *développer l'esprit de l'Europe dans les musées* » notamment à travers l'instauration du Prix européen du musée et appelle à un soutien plus actif de la part du Conseil des Ministres au Forum européen du musée. Elle annonçait également la demande

d'une « étude de faisabilité sur le concept d'un Musée de l'Europe » dont la genèse est alors brièvement et partiellement retracée⁶ :

« Plusieurs projets de création de musée ont un objectif politique. Ainsi, Mme Antoinette Spaak a soutenu l'initiative visant à créer un musée de l'Europe à Bruxelles, sous la direction scientifique de l'historien israélien Elie Barnavi. L'objectif était de s'intéresser au développement de « l'esprit de l'Europe » et de consacrer un musée à la culture commune de l'Europe, pour donner un instrument culturel à l'Union européenne en train de se construire ; il s'agissait aussi de lutter contre l'hégémonie exercée par les Etats-Unis sur l'industrie du spectacle (1999). Des projets similaires ont été lancés à Paris et Berlin. Auparavant (en 1996), la Commission de Venise avait déjà proposé de créer, à Luxembourg, un district européen qui comprendrait un musée de l'Union, ses archives, une académie européenne et une bibliothèque, et qui serait « le symbole de l'héritage culturel commun des peuples et des Etats membres de l'Union »⁷. De telles propositions suscitent naturellement quelques controverses au sein de la Commission européenne - qui est le principal bailleur de fonds potentiel - à propos de la localisation de ces musées ».

En raison de ces difficultés, le Conseil de l'Europe s'écarte peu à peu de l'idée d'un « musée de l'Europe » unique et soutient l'idée d'une pluralité de projets « régionaux » en rappelant le projet antérieur de la Commission européenne de financer des « salles européennes » dans les musées :

« Il a été proposé de créer une série de musées consacrés à des aspects régionaux de l'Europe. Ainsi, Marseille est en train de préparer un musée sur la culture méditerranéenne (ce qui entretient la confusion entourant la définition de ce qui est européen). Une autre solution pourrait consister à illustrer des tendances, des modèles ou des aspects de la civilisation européenne. (...) Il y a quelques temps, la Commission européenne a lancé l'idée, moins ambitieuse, de mettre en place un projet de financement de « salles européennes » dans les musées. Le premier projet a concerné, en 1980, le musée aménagé dans le château de Norwich ; M. Kenneth Hudson, ancien directeur du Forum européen du musée, a rempli la fonction de consultant. Cette idée a été reprise, sous la forme de « coins européens », lors du séminaire de Bertinoro, organisé par le Forum européen du musée en octobre 2000. Ces espaces permettraient d'établir des ponts entre plusieurs pays ou grandes régions. »

Enfin, en raison notamment du problème de localisation (territorialisation) et de temporalité (chronologie, l'Europe comme projet, inachèvement de l'Union européenne) posé par l'idée d'un « musée de l'Europe », la solution d'un musée sans lieu et évolutif, virtuel, a-telle été logiquement envisagée :

« Une autre proposition intéressante a été faite : créer un musée virtuel de l'Europe, ou en Europe, grâce à l'internet. »

Cette idée rejoint celle de la notion de « patrimoine communautaire ». L'Union européenne ne parvient pas à mettre en place de véritable politique culturelle et patrimoniale, mais en 1982, la Commission des communautés européennes affirmait que « *la notion traditionnelle de 'patrimoine national' (...) devrait (...) être progressivement élargie (...) jusqu'à une nouvelle*

⁶ Voir document 9503 - 15 juillet 2002 - L'esprit de l'Europe dans les musées, Rapport - Commission de la culture, de la science et de l'éducation, Conseil de l'Europe, Rapporteur : M. Gerrit Valk, Pays-Bas, Groupe socialiste.

⁷ Sur cette question, voir Véronique Charléty, « Bruxelles, capitale européenne de la culture ? L'invention du musée de l'Europe ? », *Eudes Européennes*, 30 mars 2006.

notion de 'patrimoine communautaire', signifiant ainsi que les patrimoines nationaux devraient pouvoir circuler librement d'un Etat à l'autre. Derrière cette idée, le problème de la protection des « trésors nationaux » dans la perspective de la suppression des frontières intérieures engagée par le Traité de Maastricht⁸.

Le Parlement s'est également emparé de la question, dont le Président Hans-Gert Pöttering (2007-2009) annonça à son tour en 2007 sa volonté de créer un « Musée de l'Europe ». Une proposition validée en décembre 2008 par l'ensemble du Bureau du Parlement européen qui travaille aujourd'hui à cette tâche, avec l'aide de comités d'experts scientifiques et politiques. Une initiative saluée par le Parti Populaire Européen :

“En prenant l'initiative de créer une Maison de l'Histoire européenne, vous donnez à votre action à la tête de cette Institution, à celle de vos prédécesseurs et à tous ceux qui, à leur façon, contribuent à notre histoire collective, une dimension pérenne. Pour tout cela, merci, Monsieur le Président. »⁹

Communiqué de presse - **Le Bureau du PE décide de créer une "Maison de l'Histoire de l'Europe"**, Institutions - 16-12-2008 - 16:42. Lundi soir, le Bureau du Parlement européen a pris à l'unanimité la décision de créer une "Maison de l'histoire de l'Europe". Le Bureau a décidé des premières mesures suivantes concernant les aspects pratiques de la phase de préparation:

. Approbation de la base conceptuelle pour la Maison de l'Histoire de l'Europe sur la base déjà définie par le comité d'experts qui avait déjà fait l'objet d'une discussion au Bureau le 19 novembre. Le rapport intitulé "Une base conceptuelle pour la Maison de l'Histoire de l'Europe" est le fruit du travail d'un comité d'experts composé de neuf historiens et muséologues européens de haut niveau présidé par le Prof. Hans Walter Hütter, président de la Fondation de la Maison de l'histoire de la République fédérale d'Allemagne.

. Mise en place d'une commission politique de contrôle.

. Mise en place d'un conseil consultatif de haut niveau. Le Président coopérera étroitement avec le Secrétaire général et avec le président du comité d'experts afin de faire des propositions au Bureau en vue de la constitution de ces deux organes.

. Constitution d'une petite équipe administrative initiale chargée de définir les structures administratives de la Maison, de nouer les contacts avec les autorités publiques compétentes, de définir les besoins infrastructurels de la Maison, de fournir son assistance au comité académique de haut niveau et de préparer la première collecte d'objets originaux.

Le Bureau a également pris note d'une lettre émanant de la présidente de la commission de l'éducation et de la culture du Parlement européen, Katerina Batzeli, qui déclarait l'appui de sa commission au projet et exposait une série de propositions en vue de sa réalisation.

Se félicitant de la décision du Bureau, le Président du Parlement européen, Hans-Gert Pöttering a déclaré: "la Maison de l'histoire de l'Europe incarnera l'histoire de l'Europe aux yeux de tous, mais particulièrement des jeunes, et contribuera de la sorte à promouvoir une prise de conscience de l'identité européenne".

Lors de la présentation du programme de sa présidence le 13 février 2007, le Président du Parlement, Hans-Gert Pöttering, avait appelé à la création d'une Maison de l'histoire de l'Europe. Le Bureau du Parlement avait unanimement accepté cette proposition le 10 décembre 2007 après un débat étendu, et avait ensuite convoqué le comité d'experts qui a adopté son projet par consensus le 15 septembre 2008.

Le Vice-président Miguel Angel Martinez Martinez a suivi les travaux du comité d'experts au titre de représentant du Bureau du Parlement. Le concept a été présenté devant le Bureau du PE le 19 novembre par le Président du Comité d'experts, le Professeur Hans Walter Hütter.

Membres du comité d'experts:

Włodzimierz Borodziej (PL), Professeur d'histoire moderne, Université de Varsovie

Giorgio Cracco (IT), Professeur d'histoire des religions, Université de Turin.

Michel Dumoulin (BE), Professeur d'histoire, Université catholique de Louvain à Louvain-la-Neuve

Hans Walter Hütter (DE) Professeur, Président de la Fondation "Haus der Geschichte der Bundesrepublik Deutschland", Bonn

Marie-Hélène Joly (FR) Conservatrice générale, vice-directrice de la Direction pour l'histoire, le patrimoine et les archives, ministère français de la défense

Matti Klinge (FI), Professeur émérite d'histoire nordique, Université d'Helsinki

Ronald de Leeuw (NL), Professeur, ex-directeur du Rijksmuseum d'Amsterdam

António Reis (PT), Professeur d'histoire, nouvelle université de Lisbonne

Maria Schmidt (HU), Directrice du Musée "Maison de la Terreur" à Budapest.

REF. : 20081216IPR44855

⁸ Voir *Memorandum of Understanding*, un accord de coopération pour l'accès multimédia au patrimoine culturel européen.

⁹ Communiqué de presse, Discours de Joseph Doll, porte-parole du Groupe PPE, « Présidence de Hans-Gert Pöttering: le Parlement européen s'est rapproché du citoyen. Joseph Daul, MdPE, 06/05/2009, <http://www.epp-ed.com>.

Le Conseil de l'Europe, la Commission et le Parlement s'intéressent donc à la question des « Musées de l'Europe », notamment au prisme de la question de l'identité, de la conscience et de la mémoire européenne, à la construction desquelles semble devoir / pouvoir participer le musée, comme il l'a fait pour l'échelon national. Ce qui ne va pas sans poser de problèmes à l'échelle européenne, au vu du rôle du « musée de société ». Historiquement, le rôle de fixation des frontières spatiales, temporelles et culturelles revient aux musées d'histoire et de culture, chargée de les représenter une fois qu'elles ont été définies politiquement. Les musées interviennent lorsque les contours des projets identitaires sont marqués par d'autres bornes, « *lorsque les autres politiques symboliques ont œuvré* », « *lorsque le musée paraît, les politiques de mémoire semblent avoir déjà accompli de grandes œuvres* » (Benoît-Winkler 2002 : 7). Ce qui n'est évidemment pas le cas de l'Union européenne, en construction, et qui pose donc de nouvelles questions à l'institution musée :

« Qu'advient-il du musée lorsqu'il n'y a pas de modèle global de construction de la mémoire ? Si l'on applique ainsi cette analyse du modèle national à l'échelle du continent, un musée de l'Europe ne serait possible que dans le cadre de création d'une mémoire européenne. Or il semble que l'on soit actuellement face à un tableau inachevé. L'Europe n'offre ni le contexte politique ni les acteurs ni le projet permettant de fonder un modèle général de construction de sa mémoire. Cette absence de modèle européen de création d'une mémoire commune conduit à se demander comment et sous quelle forme un musée de l'Europe comme celui de Bruxelles peut exister. (...) Aujourd'hui ce rêve est devenu réalité puisque le Musée de l'Europe existe, qu'il a au cours des dernières années présenté au public plusieurs grandes expositions. Pourtant cette réalité n'est peut-être pas celle attendue : dans un imaginaire collectif implicite ce Musée de l'Europe de Bruxelles aurait dû ressembler à un autre genre de musée national appliqué à l'échelle européenne. Or les repères habituels du cadre national ne fonctionnent pas. En effet quelle serait la notion fédératrice pour définir la mémoire de l'Europe. Qui sont aujourd'hui les acteurs contribuant à forger la mémoire dans le contexte européen ? Le domaine culturel ne fait pas partie des compétences communautaires. (...) Cette absence de modèle européen de création d'une mémoire commune pose la question de la nature même d'un musée comme celui de Bruxelles : est-il un super-musée national ou un vrai musée européen ? » (Benoît-Winkler 2009 : 85 et 144).

Face à l'absence de modèle communautaire de création et de représentation d'une mémoire, d'une histoire et d'une culturelle européenne, le « musée de la nation » européenisé semble donc avoir un rôle à jouer, politique. C'est notamment le cas pour le Musée de l'Europe de Bruxelles, porté par Antoinette Spaak et Karel van Miert et pour le projet de Maison d'Histoire de l'Europe du Parlement européen. C'est également le cas des projets de « musées de l'Europe » à vocation locale et régionale (tourisme, concurrences en ville européennes) qui émergent dans le cadre de projets politiques, économiques et urbains locaux : le Muséion per l'Europa à Turin, le Bauhaus Europa à Aix-la-Chapelle, le Lieu d'Europe à Strasbourg. Produit par des individus aux trajectoires distinctes, ancré dans des lieux différents, portés par telles ou telles forces politiques (sociaux-démocrates, chrétiens-démocrates, socialistes, etc.), espérant obtenir le soutien symbolique et matériel des institutions européennes, ils sont en concurrence les uns avec les autres et donnent chacun à voir leur idée de l'Europe, de son histoire, de sa culture.

D'autres projets de « musées de l'Europe » en revanche ont émergé en dehors de l'arène politique et en dehors du giron des institutions européennes, dans le champ muséal directement : le Musée des cultures européennes, le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée. Les promoteurs de ces projets, conservateurs du patrimoine, ethnologue et archéologues, revendiquent leur autonomie vis-à-vis du politique, en tant que scientifique, ce qui explique la situation critique dans la quelle ils se trouvent. Le musée de l'Europe berlinois

est très marginal dans le champ des musées et le projet scientifique et culturel du MuCEM ne se fera plus, un énarque ayant été nommé à la direction du musée à la place de son ancien directeur pour reprendre le projet en main. Quoiqu'en disent les promoteurs de ces diverses initiatives, qui se connaissent et se côtoient, notamment au sein du Réseau des Musées de l'Europe dont une partie des porteurs de projets des « musées de l'Europe » ne fait pas partie en raison d'inimitiés personnelles, les visions divergentes, la concurrence pour obtenir un portage politique et des financements, ou encore l'enjeu symbolique de la localisation (ville, tourisms, etc.) sont source de conflits et de concurrences, l'idéal de la complémentarité porté par le Réseau des musées de l'Europe s'avérant inatteignable en raison des problèmes politiques et scientifiques posés par les projets de « musées de l'Europe ».

Le rapport à la religion et au passé notamment posent problème. Si les projets émanant de gens de musées se réclament d'un ancrage scientifique et revendiquent leur autonomie vis-à-vis du politique – ce qui explique en partie qu'ils ne se font pas –, les projets portés par des personnalités politiques suscitent des controverses. Notamment en termes de contenu quant à l'interprétation de l'histoire, aux usages politiques du passé et à la responsabilité des « savants » par rapport au processus d'intégration européenne, mais aussi en termes de conception et de représentation de la notion de « culture » dans un cadre européen. La question religieuse est sous-jacente au problème de définition de l'Europe que pose l'idée même d'un ou plusieurs « musées de l'Europe ». Ainsi des Grecs se sont-ils opposés au projet de Musée de l'Europe de Bruxelles, lui reprochant de mépriser l'héritage hellénique de l'Europe au profit de ses « racines chrétiennes ». Il en va de même pour le projet de Maison d'Histoire de l'Europe, auquel des Polonais s'opposent, lui reprochant de négliger des « épisodes cruciaux » de l'histoire polonaise comme la guerre soviéto-polonaise de 1920 ou les événements polonais autour de la fin du communisme en 1988-89, et de privilégier la vision occidentale de l'Histoire européenne en mettant l'accent sur « les événements qui ont compté pour les Allemands et pour les Français »¹⁰.

C'est donc un problème de légitimité qui se pose, quant à l'interprétation du passé et à l'écriture de l'histoire européenne, quant à la conception et à la mise en scène de la culture européenne et quant à l'enjeu de la localisation du ou des musée(s) de l'Europe –, sur lequel en viennent finalement à intervenir les institutions politiques communautaires, longtemps restées en retrait de la question. Le projet d'un « musée de l'Europe » pose de façon démultipliée par rapport à l'échelon national le problème de la territorialisation, de l'historicisation et de la mythologie. Des problèmes intellectuels et politiques non résolus à l'origine de l'impossible réalisation des « musées de l'Europe ».

Quelques conditions d'impossibilité de réalisation des « musées de l'Europe », signe des entraves à l'europanisation culturelle

L'analyse des pratiques et des discours qui entourent la production des « musées de l'Europe » mériterait ici un traitement spécifique et approfondi afin d'expliquer concrètement ce en quoi consiste l'europanisation des « musées de la nation » et ce en quoi elle nous renseigne de manière plus générale sur le processus d'europanisation culturelle. Mais le format de la communication nous impose de faire des choix ; aussi, mettrons-nous en évidence les conditions d'impossibilité de réalisation des « musées de l'Europe » au prisme du rapport au passé et à la religion.

La production des « musées de l'Europe » et l'europanisation du modèle du « musée de la nation » passe par une transformation théorique et pratique. Le statut des institutions ne

¹⁰ Pour une synthèse en allemand du problème, voir : <http://joernborchert.twoday.net/>. Les signataires contre le projet.

change pas (un musée national « de l'Europe » reste national), les acteurs restent les mêmes, les sources de financements varient peu (des soutiens ponctuels arrivent de la Commission européenne pour des expositions notamment). Aucun transfert de compétence n'a lieu. Le problème et le défi concerne donc essentiellement les paradigmes, les schèmes de pensée, les thèmes d'exposition, les collections, les objets présentés, bref, le contenu du musée, qui se révèle recouvrir de forts enjeux politiques. La reconversion, initialement voulue par les acteurs comme une européanisation, pose de ce point de vue de sérieux problèmes, en raison même des difficultés rencontrées par les gens de musées et les scientifiques (historiens, ethnologues) mobilisés sur la question pour définir l'Europe, son histoire, sa culture, ses frontières, ses « racines religieuses ».

Le premier élément qui sembla rendre possible l'« européanisation » des deux musées d'ethnologie nationale reconvertis (Musée National des Arts et Traditions Populaires – Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée ; Musée de Volkskunde – Musée des Cultures européennes) sont les transferts de collections. Le MuCEM a bénéficié du dépôt des collections européennes du Musée de l'homme et hérité d'une partie des collections Islam du Musée des Arts Décoratifs, à l'instar du Musée des Cultures européennes qui avait obtenu les collections européennes du Musée d'ethnologie « exotique » de Dalhem. Face à ces collections insuffisamment européennes et européanisées, les équipes du MuCEM et du Musée des Cultures européennes se lancent dans des campagnes-collectes à la mesure des moyens qui leur sont alloués. Reste à s'entendre sur la définition du patrimoine européen...ce qui n'est pas chose aisée en raison de la multitude de visions de « l'Europe ». Prétendre édifier un « lieu de mémoire européen » (puisque telle était la volonté initiale des porteurs de projets des « musées de l'Europe », pour fabriquer une « mémoire collective », implique en effet de partager une vision commune, de dégager les représentations du passé socialement partagées par le groupe. Alors que le sentiment d'appartenance se définit à travers de multiples canaux (local, national, religieux, associatif, politique, culturel) comment s'entendre sur la définition et le contenu d'une mémoire collective à l'échelle européenne ? Quels sont ceux qui ont la légitimité (ou le pouvoir) pour faire passer de la multiplicité des expériences et des souvenirs à l'unicité d'une mémoire dite collective et opérer le travail de diffusion de cette nouvelle mémoire constituée ? Quels symboles, objets, figures et mythes choisir comme fondements de cette mémoire, qui plus est lorsque l'histoire de l'objet reste à écrire ?

Face à ces questions épineuses en suspens, la solution de replis déployée par les acteurs des « musées de l'Europe » réside dans un retour au patrimoine et à la mémoire de la nation (et au local) ainsi qu'à une ouverture à l'international. A défaut d'être en mesure de constituer un patrimoine européen, matière fondamentale « relecture dans une perspective européenne » a pour but d'extraire l'objet de son contexte national et de l'inscrire dans le contexte européen. Sur le plan des investigations et des méthodes muséographiques, cet effort se traduit par une interprétation de l'objet en terme de transferts culturels et par une présentation par juxtaposition, comparaison et confrontation pour tout musée qui se voudrait « lieu de mémoire européen », et support à l'invention d'une mémoire européenne collective, les acteurs revisitent les collections nationales. Leur d'objets issus de contextes nationaux divers, jugée susceptible de faire advenir un point de vue « européen », transnational ou supranational. Concernant les thématiques à aborder, la tendance consiste à se baser sur des paradigmes plus « dynamiques » et plus « complexes », en rupture avec les anciens concepts fixistes de l'ethnologie et de l'histoire nationales. Du point de vue du discours historique sur l'Europe, les entrepreneurs de la reconversion prennent leurs distances vis-à-vis des deux modèles les plus répandus de production d'une histoire et d'une mémoire de « l'Europe ». Le premier prône une histoire sans histoires, lointaine, antérieure aux Etats-nations, incarnée par les Lumières, porteuses des « grandes valeurs européennes » (humanisme, droits de l'homme, égalité des droits, justice, raison, critique et autocritique). Ce recours à un mythe fondateur

pacifiste permet d'extraire des mémoires les divisions récentes de l'Europe et l'inscrit dans une visée d'universalité. Une vision plus conflictuelle de l'histoire de l'Europe repose sur le souci du « devoir de mémoire ». Transmettre la mémoire des conflits qui ont déchiré l'Europe aux 19^e et 20^e siècles devrait permettre d'éviter les récidives. Cette distinction se retrouve au sein même du groupe des « musées de l'Europe » que l'analyse nous amène à scinder, entre les musées scientifiques (musées de culture) et les musées à vocation clairement politique et qui se réclame d'un ancrage historique. Les définitions de la culture et de l'histoire divergent cependant d'un individu à l'autre, d'un groupe à l'autre, d'un parti politique à l'autre, d'un pays à l'autre, d'une ville à l'autre, autant de dimensions auxquelles sont justement connectés les « musées de l'Europe ».

Le paradoxe de la démarche d'édification des « lieux de mémoire » européens – et de « dénationalisation » des « lieux de mémoire » de la nation qu'elle semble impliquer – est provoqué par la tension entre les échelons convoités et délaissés. Motivés par la volonté de relativiser les spécificités nationales et de privilégier les analyses en termes de croisements et de transferts culturels, mais dépendants des contextes nationaux et locaux dans lesquels ils sont inscrits, méfiants à l'égard de l'Union européenne mais se voulant éminemment européens, les concepteurs des « musées de l'Europe » en viennent finalement à aborder des objets soit très locaux, soit globaux. Ils traitent du sida, de l'eau, de la ville, de l'image, du religieux, et érigent en nouvelle icône du populaire et du musée transnational l'immigré. Autant de questions universelles qui les conduisent à se définir comme « musées de civilisation », « musée de la mondialisation » ou « musées du 21^e siècle » plus que comme « musées de l'Europe ». Le détournement de l'objet strictement « européen » vers un champ plus international sonne comme un aveu de faiblesse face aux difficultés pour définir « l'Europe », sa culture, ses frontières, son ou ses peuples, son histoire, sa mémoire... Les définitions multiples font ainsi l'objet de débats au sein des équipes mais aussi au sein du « réseau », pensé comme un espace de rencontres et d'échanges, comme le lieu du conflit positif, entre les diverses visions de « l'Europe ». Malgré leur volonté de s'entendre, les membres du « Réseau des Musées de l'Europe » continuent de défendre leur vision propre de « l'Europe », selon le lieu d'où ils parlent (France / Allemagne / Belgique / Berlin / Marseille...), leurs attaches disciplinaires (ethnologie nationale, anthropologie, histoire...), leur positionnement politique (et souvent affectif) à l'égard de l'Europe communautaire.

A travers l'exemple des « musées de l'Europe », on voit que le processus d'intégration européenne pose donc de nouvelles questions concernant la culture, son organisation et ses « manifestations symboliques » (Lagroye, François, Sawicki 2002 : 540-541). On peut regretter que cette piste de recherche ne soit pas plus sérieusement exploitée. Car à la question de savoir quels problèmes la culture pose au politique dès lors qu'on tente de la penser dans une dimension européenne, on peut avancer l'argument de la force des liens qu'elle entretient avec le national et l'identité (« la sempiternelle affirmation du lien entre culture et identité nationale »). Mais encore faut-il se rappeler que ce lien a été construit, à travers l'instrumentation de la culture comme « marqueur des identités nationales » (Dubois et Négrier 1999 : 5), et de là, chercher à comprendre pourquoi ce qui a « marché » à l'échelle nationale ne « marche » pas pour l'Union européenne.

Bibliographie

- Abélès, Marc, Bellier, Irène, « La commission européenne. Du compromis à la culture politique du compromis », *Revue française de Sciences Politiques*, 46/3, 431-456, 1996
- Anderson, Benedict, *Imagined Communities: Reflections on the Origins and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1983 [trad. fr. de Dauzat, P.E., *L'imaginaire national*, réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme, Paris, La découverte, 2002, p.212]
- Autissier, Anne-Marie, « L'Union européenne et la culture », Ziller, Jacques (dir.), *L'Union européenne, Edition Traité de Lisbonne*, La Documentation française, Les notices, Paris 2008 : 172-179 (notice 17).
- Autissier, Anne-Marie, *L'Europe culturelle en pratique*, Association française d'action artistique, col. Chroniques de l'AFAA, n° 25, 1999, 148 p.
- Barroso, Eliane, Vaillant, Emile (dir.), *Musées et sociétés*, actes du colloque de Mulhouse Ungersheim, juin 1991- Répertoire analytique des musées, bilans et projets. Ministère de l'éducation et de la Culture, Direction des musées de France, Paris, 1993, 446 p.
- Baisnée, Olivier, Pasquier, Romain, (dir.), *L'Europe telle qu'elle se fait. Européanisation et sociétés politiques nationales*, Paris, CNRS Editions, 2007.
- Benoît-Winkler, Isabelle « Le Musée de l'Europe à Bruxelles : continuité ou rupture avec le modèle national », in Anne-Solène Rolland, Hanna Murauskaya (dir.), 2009, op. cit. : p. 85 et p. 144.
- Benoît-Winkler, Isabelle, *Politique de mémoire : les musées d'histoire français et allemands 1945-1995*, Thèse de doctorat, sous la direction de Michel G. Müller et d'Olivier Ihl, Institut Universitaire européenne de Florence, 2001 et Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, 2002, 1021 p. + annexes
- Campana, Aurélie, Henry, Emmanuel, Rowell, Jay (dir.), *La construction des problèmes publics en Europe. Emergence, formulation et mise en instrument*, Strasbourg, PUS, collection Sociologie politique européenne, 2007, 251 p.
- Deloye, Yves, Haroche, Claudine, Ihl, Olivier, *Le protocole ou la mise en forme de l'ordre du politique*, Paris, L'Harmattan, collection logique politique, 1996
- Europa e musei, Identità e rappresentazioni*, Turin, Celid, 2001.
- Dubois, Vincent, *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, collection « Socio-histoires », 383 p., 1999.
- Dubois, Vincent, « L'institutionnalisation des politiques culturelles en Europe du sud : perspectives pour une analyse comparée », *Pôle Sud*, 10, mai 1999 (avec E. Négrier), p. 3-9.
- Dubois, Vincent, Laborier, Pascale, « Politiques culturelles locales en France et en Allemagne », in Balme, R., (et al.), *Politiques locales et transformation de l'action publique en Europe*, Grenoble, CERAT, 1998. pp. 385-392.
- Foret, François, *Légitimer l'Europe. Pouvoir et symbolique à l'ère de la gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po, collection Académique. Fait politique, 2008, 292 pages.
- Foret, François, « L'Europe en représentations. Eléments pour une analyse de la politique symbolique de l'Union européenne », Thèse de doctorat en Science Politique soutenue le 13 juin 2001 sous la direction du Professeur Philippe Braud, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Département de Science Politique.
- Gellner, Ernest, *Nations and nationalism*, Paris, Payot & Rivages, 1999 (1^{er} éd. 1983, Oxford).
- Gensburger, Sarah, « L'émergence progressive d'une politique internationale de la mémoire: l'exemple des actions publiques de 'partage' de la mémoire », in Koss B., Auzas, V., *Traumatisme collectif pour patrimoine. Regards croisés sur un mouvement transnational*, 2008, Actes du colloque, ACFAS, Université du Québec à Trois-Rivières, 7 et 8 mai 2007.
- Hobsbawm, Eric J., Ranger, Terence, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
- Irondele, Bastien, "Europeanization without the European Union? French military reforms 1991-1996", *Journal of European Public Policy*, vol. 10, n°2, avril 2003, pp. 208-226.
- Laborier, Pascale, *Culture et édification nationale en Allemagne. Genèse des politiques de la culture*, Thèse de doctorat de l'Institut d'Etudes politiques de Paris, sous la direction de Jean Leca, 1996.
- Lagroye, Jacques, Sawicki, François, *Sociologie politique*, 4^{ème} édition revue et mise à jour, Paris, Presses de Sciences Po, 2000

- Lequesne Christian, Smith, Andy., « Union européenne et science politique : où en est le débat théorique », *Cultures et Conflits*, n°28, 1997.
- Mazé, Camille, « Des musées de la nation aux musées de l'Europe. Vacillement, maintien ou renforcement d'un modèle », in Anne-Solène Rolland, Hanna Murauskaya (dir.), 2009, op. cit., pp. 123-142.
- Palier, Bruno, Surel, Yves (dir.), *L'Europe en action, L'europeanisation dans une perspective comparée*, L'Harmattan, Logiques Politiques, Paris.
- Pasquier, Romain, Weisbein Julien, « L'Europe au microscope du local. Manifeste pour une sociologie politique de l'intégration communautaire », *Politique européenne*, « L'Europe au microscope du local », n°12, 2004, pp.5-21.
- Pasquier, Romain, Weisbein, Julien, Smith, Andy, « L'Europe au microscope du local », *Politique Européenne*, n°12, Hiver 2004.
- Pomian, Krzysztof, « Musée, nation, musée national », *Le débat*, 1991, pp. 166-175
- Poulot, Dominique, *Musée, nation, patrimoine, 1789-1815*, Paris, NRF-Gallimard, 1997
- Poulot, Dominique., *Patrimoine et musées : l'institution de la culture*, Paris, Hachette, 2001, 224 p.
- Radaelli, Claudio. M, "The domestic impact of EU public policy: Notes on concepts, methods, and the challenge of empirical research", *Politique Européenne*, Nov. 2001, pp. 107-142.
- Shore, Cris, *Building Europe, The cultural politics of European Integration*, London and New York, Routledge, 2000
- Smith, Andy, « Un problème communautaire faiblement européen : l'alimentation sous « indication géographique protégée » in Aurélie Campana, Emmanuel Henry, Jay Rowell dir., 2007, *La construction des problèmes publics en Europe. Emergence, formulation et mise en instrument*, Strasbourg, PUS, collection Sociologie politique européenne, 251 p.
- Smith, Andy, *Le gouvernement de l'Union européenne. Une sociologie politique*, Paris, LGDY, 2004
- Thiesse, Anne-Marie, *La création des identités nationales, Europe XVIIIe –XXe siècle*, Paris, Seuil, Points Histoire, 2001 (1999)